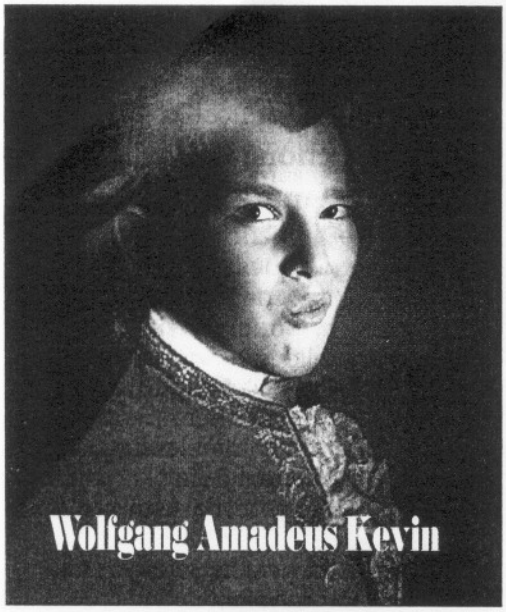

Respecter les enfants intellectuellement précoces

Prekos, une association de chefs d'établissement qui souhaitent faire leur place aux enfants intellectuellement précoces, vient de naître.

Ils sont minoritaires, certes (2,3 % d'une classe d'âge), mais dégagent de l'énergie ces enfants dits intellectuellement précoces (EIP) habituellement intégrés, avec leurs camarades handicapés, à l'AIS[1]. Et si leurs parents sont débordés, leurs enseignants et les chefs d'établissement ne le sont pas moins. Encombrante précocité ! Faute de formation et de diffusion des connaissances en la matière, ces derniers ne savent pas toujours comment répondre à la soif de savoir exprimée par ces jeunes, ni comment faire face à leur agitation, à leur solitude et à leur souffrance, souvent – bref, à leurs différences.

L'association *Prekos* veut « apporter des réponses personnelles à des situations exceptionnelles ».

En effet, avant que les résultats des tests psychométriques ne les placent dans des tranches d'âge d'enfants de deux à trois ans plus vieux qu'eux, leurs caractéristiques n'apparaissent pas immédiatement comme le signe d'un fort potentiel intellectuel. Elles déconcertent, déroutent, inquiètent. Et souvent ces enfants ne sont pas valorisés mais stigmatisés : scolairement, socialement et affectivement. *« L'un de mes élèves sort de l'hôpital et renoue tout juste avec l'école par l'intermédiaire de deux matières ! »*, s'inquiète Marie-Dominique de la Mortière, directrice du collège La Favorite, à Lyon, qui accueille 40 jeunes EIP. *« Moi, j'en connais qui sont au bord de la phobie scolaire »*, note Myriam Giret, responsable du collège Notre-Dame, à Bressuire (Deux-Sèvres). En cette matinée du 10 mars 2004, elles sont réunies dans la salle de théâtre de l'école-collège-lycée Gerson, à Paris, avec plus de trente collègues venus de Rennes, Amiens, Tours…

Du nord au sud, de l'est à l'ouest, ces chefs d'établissement sont préoccupés par la même question, résumée par Guy Pican, directeur de Saint-Vincent, à Rennes, qui, depuis 1998, accueille des enfants précoces au collège, et un peu au lycée : *« Apporter des réponses personnelles à des situations exceptionnelles. Pour cela, nous avons besoin d'échanger nos expériences. Par ailleurs, les équipes pédagogiques responsables de ces enfants, éprouvent le besoin de se former. »* En 2002, c'est lui qui a pris l'initiative de s'adresser aux collègues dont il sait qu'ils cherchent, eux aussi, des issues pédagogiques. Chacun à sa manière. Quatre réunions plus tard avec des représentants de plus de soixante établissements, et un texte d'orientation en poche, l'association *Prekos*[2] est née : au service de ceux qui souhaitent prendre en charge ces enfants différents.

Sans rancune

« Dans le cadre d'une école ouverte à toutes les personnes et à toutes les intelligences, les établissements de l'association veulent, dans l'esprit des assises, restaurer la confiance du jeune en lui et dans le système éducatif, favoriser une meilleure intégration sociale et scolaire […], accueillir les parents, souvent désorientés, et tisser avec eux des liens de confiance et de respect mutuel », explique, notamment, le texte d'orientation qui suit les statuts. Ces derniers sont suffisamment ouverts pour permettre une collaboration avec des personnes ou des établissements qui partageraient les mêmes préoccupations, dans le public par exemple (*cf.* encadré). Les auteurs sont sans rancune pour le rapport des inspecteurs généraux Christophe Dugruelle et Philippe Le Guillou sur la scolarisation des élèves intellectuellement précoces dans le second degré, qui, adressé en mai 2003 au ministre de l'Éducation nationale, oubliait les efforts des établissements privés sous contrat, hormis ceux du collège Fénelon à Lyon.

Manière de label de qualité, de garantie de transparence et de dynamique dans l'ajustement pédagogique, et de bourses aux échanges entre ses adhérents, l'association *Prekos* répond à un besoin évident. S'il est sorti de la clandestinité depuis le rapport Delaubier (mars 2002), le problème des enfants précoces ne fait pas, pour autant, partie des priorités ministérielles actuelles.

■ **OLIVIA VERDIER**

1. Adaptation et intégration scolaires.
2. Contact : Guy Pican, Collège privé Saint-Vincent-Providence, 57 et 75 rue de Paris, 35064 Rennes. Tél. : 02 99 84 81 00.

Le paradoxe de la précocité intellectuelle

→ Principal du collège public de la Hève à Sainte-Adresse (Seine-Maritime), Daniel Jachet a beaucoup servi la cause des enfants intellectuellement précoces. Il est même l'un des rares à l'avoir fait dans l'enseignement public, avec le collège du Vésinet (Yvelines), le collège Joliot-Curie à Bron (Rhône) et le collège Maurice-Scève, dans la même ville. Pour dissiper les malentendus, aider enseignants et parents à identifier ces enfants, et ouvrir des perspectives pédagogiques dans l'Éducation nationale, il a rédigé un petit livre accessible à tous : *Le paradoxe de la précocité intellectuelle**. ■

* Commande : CRDP de Haute-Normandie, 2 rue du Docteur-Fleury, BP 88 - 76132 Mont-Saint-Aignan Cedex. Prix : 7 € (+ 4 € de frais de port).